

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2008**

**Délibération
n° 2008.11.242**

**Reconstitution de
l'offre ORU :
participation à l'OPAC
de l'Angoumois pour
la réalisation de 17
logements locatifs
publics - opération
"Jonco II" sur la
commune de La
Couronne**

LE SIX NOVEMBRE DEUX MILLE HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 octobre 2008**

Secrétaire de séance : Véronique DAVY

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Bernard CONTAMINE, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Stéphane CHAPEAU à Fabienne GODICHAUD

Excusé(s) :

Nicolas BALEYNAUD, Catherine DESCHAMPS , Nadine GUILLET

Excusé(s) représenté(s) :

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / HABITAT	Rapporteur : Monsieur BESSE
-------------------------------------	------------------------------------

RECONSTITUTION DE L'OFFRE ORU : PARTICIPATION A L'OPAC DE L'ANGOUMOIS POUR LA REALISATION DE 17 LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS - OPERATION "JONCO II" SUR LA COMMUNE DE LA COURONNE
--

La ComAGA intervient en faveur de la production des logements locatifs publics sur son territoire notamment des logements de type PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) inscrits au titre des opérations de renouvellement urbain.

Son règlement de participation, adopté par délibération n° 31 du 2 février 2006, modifiée par la délibération n° 154 du 10 juillet 2008, détermine une participation financière à hauteur de 4 000 € par logement PLUS produit, répartis en 70 % à l'acquéreur du foncier pour l'acquisition - viabilisation, et 30 % à l'opérateur HLM pour la réalisation proprement dite des logements. Ce dispositif de financement s'applique à l'ensemble des opérations en cours et en projet.

L'OPAC de l'Angoumois sollicite une participation de la ComAGA pour la réalisation de 17 logements locatifs publics PLUS, dans l'opération « Le Jonco II » à La Couronne ; cette offre nouvelle de logements sera comptabilisée au titre de la reconstitution de l'offre de logements démolis dans le cadre des ORU.

L'OPAC de l'Angoumois procédant à l'acquisition et la viabilisation des parcelles, il est proposé de lui attribuer les 100 % de la subvention de la ComAGA pour la réalisation de ces logements, à savoir 68 000 €, calculé comme suit : 17 x 4000 €.

Considérant que cette opération est conforme aux objectifs du Programme Local de l'Habitat,

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 15 octobre 2008,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une participation de 68 000 € à l'OPAC de l'Angoumois au titre de l'opération « Le Jonco II » à La Couronne.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer la convention avec la commune de La Couronne et l'OPAC de l'Angoumois.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 20417 – sous fonction 70 – opération 200703-AP - n° 6.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE, (Monsieur le Président ne prend pas part
au débat et au vote)
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	Affiché le :
18 novembre 2008	19 novembre 2008